

La salle du vieux Genève au Musée d'art et d'histoire

Autor(en): **Blondel, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **13 (1935)**

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727883>

Nutzungsbedingungen

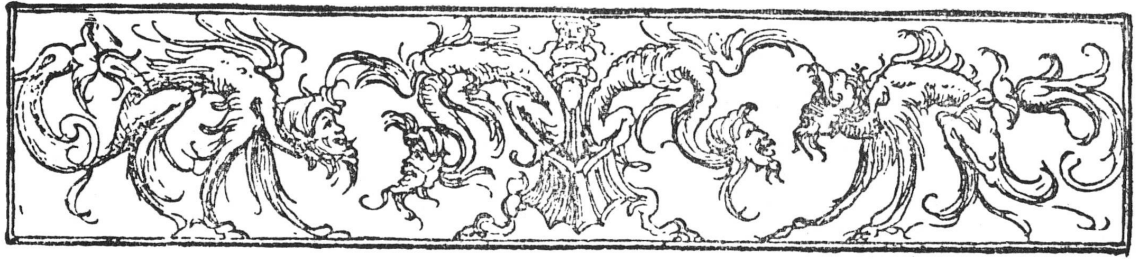
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LA SALLE DU VIEUX GENÈVE AU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

L. BLONDEL.

Introduction historique, développement et enceintes de la ville.



LA naissance de Genève remonte à une époque extrêmement ancienne, due à l'existence du pont sur le Rhône, où viennent se croiser les principales routes du pays. Déjà à l'époque préhistorique de la pierre polie (env. 5000 à 2000 ans av. J.-C.), puis à l'époque du bronze (depuis 2000 ans av. J.-C.), des habitations lacustres recouvrent la baie terminale du lac. Pendant cette dernière période, la cité occupe un vaste espace, compris entre Sécheron et Plonjon, jusqu'au pont de l'Île sur le Rhône. Le pont doit dater de cette époque. A partir de l'âge du fer (dès 900 av. J.-C.) les habitations lacustres disparaissent peu à peu. Sur le promontoire, où s'est élevée plus tard la vieille ville, devait déjà exister un refuge fortifié, commandant l'accès du pont. Ce promontoire était naturellement défendu par les bras de l'Arve au sud, par le Rhône et le lac des autres côtés. Les habitants de l'âge du fer habitent les rives du lac, principalement la région de Longemalle, au pied de la colline. Pendant la dernière phase gauloise du fer (Tène III), dans le dernier siècle avant notre ère, Genève devient un *oppidum* fortifié, qui occupe le haut de la colline de St-Pierre. Cette ville, une des principales des Allobroges, est défendue par César en 58 av. J.-C. au moment de l'émigration des Helvètes, qui possédaient le pays, sur la rive droite du Rhône. Les Allobroges avaient déjà été soumis aux Romains en 120 av. J.-C. L'*oppidum* comprenait une grande rue principale, allant du Bourg-de-Four au pont, par la rue de l'Hôtel-de-Ville, la Grand'Rue, la Cité. Un port, à Longemalle, groupait aussi des ateliers et des habitations. Les murs devaient suivre à peu près le même tracé que ceux de l'époque romaine. Sous la domination romaine, la

ville se développe, elle s'étend sur le plateau des Tranchées, où se construit un quartier, selon un plan régulier. La place principale, celle du Bourg-de-Four, occupe les anciens fossés gaulois, entre la nouvelle ville et l'ancienne agglomération indigène. Cette ville romaine n'est pas fortifiée, elle est pourvue d'édifices publics, temples, basilique, bains, aqueducs et ports, qui se trouvent à Longemalle et à la Fusterie. Pendant les deux premiers siècles, elle prospère, grâce à son commerce par eau et par terre; son administration dépend de Vienne en Dauphiné. De riches villas, comme celles de Frontenex et de Sécheron, s'élèvent aux portes de la ville.

Les invasions barbares de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C. détruisent tout sur leur passage; la ville ruinée voit sa population diminuer dans des proportions considérables et les habitants se réfugient à nouveau sur l'emplacement de l'ancienne ville gauloise.

* * *

Enceinte romaine. — Pour résister aux invasions, les habitants construisent, avec les matériaux de la cité démolie, une enceinte réduite (*fig. 1*), aux murs épais de trois mètres. Cette première fortification existe encore en partie, elle possédait deux entrées, celle du Bourg-de-Four et celle de la Tour-de-Boël. Son tracé est le suivant: porte du Bourg-de-Four (n^o 14, rue de l'Hôtel-de-Ville, démolie en 1840), abside de l'Auditoire, Evêché, passage des Barrières, haut du passage de Monnetier, ligne parallèle à la rue Calvin, en arrière des terrasses, immeuble du Musée (11, Grand'Rue), haut de la Tour-de-Boël et retour au Bourg-de-Four suivant la ligne des hauteurs de la Tertasse et de la Treille, en passant par l'Hôtel-de-Ville. Au total environ 1500 m. de développement. Cette enceinte a été faussement dénommée burgonde, c'est un ouvrage romain de la fin du III^e siècle. La partie derrière la Taconnerie est bien conservée et encore visible.

Tout ce qui était en dehors de ce périmètre a été détruit, et parmi les ruines on établit des cimetières. Au IV^e siècle, Genève devient le centre d'un évêché (vers 379) et prend le rang de cité (*civitas*), comprenant un vaste territoire, dont les limites sont semblables à celles de l'ancien évêché, moins la circonscription de Nyon. En 443, les Burgondes obtiennent des empereurs romains la concession de la *Sapaudia* (ancienne Haute-Savoie) et font de Genève leur première capitale, point de départ de leur extension future en Bourgogne. Pendant toute la période franque et carolingienne, Genève conserve le caractère d'une forteresse, à l'abri de ses murs antiques. Pépin-le-Bref en 755 et Charlemagne en 773 y concentrent des armées. Peu à peu, à côté des évêques, se développe le pouvoir des comtes de Genève, qui s'installent dans leur château, placé à l'angle de l'enceinte, sur le Bourg-de-Four. Genève fait partie du deuxième royaume de Bourgogne, Conrad le Salique y est couronné en 1034. Malgré les luttes violentes et les guerres entre les évêques, reconnus comme princes de

l'Empire, et les comtes de Genève, supplantés progressivement par les comtes de Savoie, la ville se développe, en dehors des murailles. Une première extension de la cité se produit du côté du lac. A la fin du XI^e siècle le quartier autour du port et de

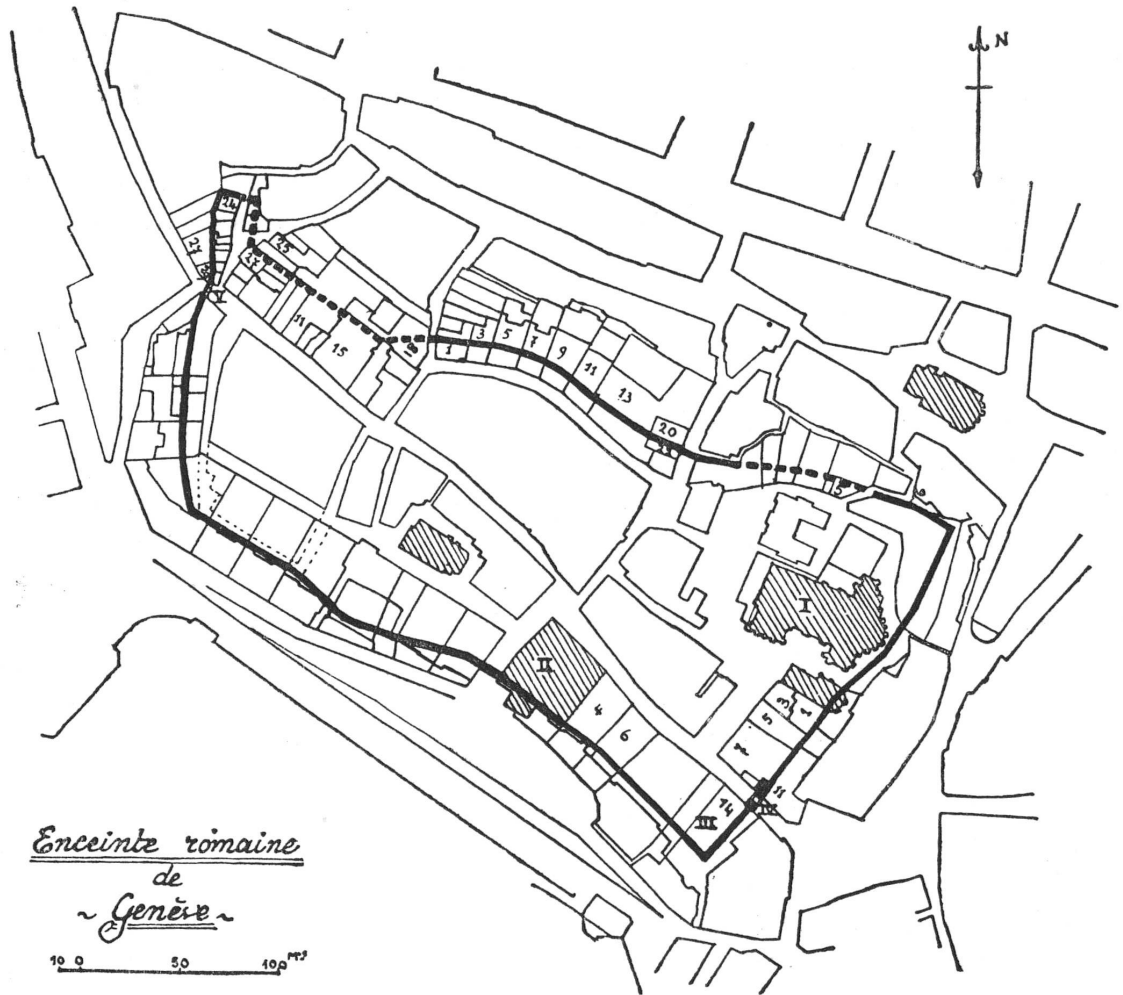


FIG. 1. — Enceinte romaine de Genève

la Madeleine est compris dans des nouveaux murs, les rues du Perron et des Barrières relie cette nouvelle agglomération au noyau ancien, sur la colline. Mais la plus grande extension se produit dans le milieu du XII^e siècle.

* * *

Première enceinte des évêques. XII^e siècle. — Du château du Bourg-de-Four, cette nouvelle muraille englobe tout le faubourg du Bourg-de-Four, en passant par St-Léger (pont de l'Athénée), la rue Beauregard, St-Antoine, pour aboutir en ligne droite au lac, à Rive, par derrière la cour du collège actuel. Ensuite ces murs contournent le quartier établi sur le promontoire de Longemalle avec sa place, pour rejoindre les fortifications du siècle précédent derrière la Madeleine. Les Rues Basses actuelles étaient donc traversées par deux portes, celle de Rive, entrée de la ville, et celle d'Yvoire (rue de la Croix-d'Or 29) qui donnait accès à la rive du lac, restée hors les murs. A partir de la rue d'Enfer, jusqu'au bas de la rue Bémont, les murailles suivent parallèlement la ligne des Rues-Basses, du côté de la colline, les Rues-Basses formant la grève du lac. Au bas de Bémont, l'enceinte remonte, par un coude brusque, pour rejoindre les murs antiques de la Tour-de-Boël. Sur ce parcours on trouve des portes, à la rue d'Enfer, au Fort de l'Ecluse, à Bémont, avec une poterne au Terraillet. Pour compléter ces ouvrages et mettre à l'abri le quartier de la Cité, le long de la rue menant au pont du Rhône, les évêques font construire au début du XIII^e siècle un mur, qui relie le haut de la Tertasse au bord du Rhône, par derrière la rue de la Cité, avec les portes de Palais (Tertasse), de la Corratierie et du pont du Rhône. Le pont lui-même est coupé par plusieurs ponts-levis et portes et défendu en l'île par une forteresse déjà mentionnée en 1219, qui appartient à l'évêque.

Sur la rive droite, indépendamment de Genève, se développe le bourg de St-Gervais, né autour de son église, primitivement une villa carolingienne, dépendant des comtes équestres (de Nyon). Au début du XIV^e siècle les maisons de cette localité n'atteignent pas encore l'alignement de Coutance. Pendant cette période, Genève devient plus peuplée et s'enrichit grâce à ses foires, renommées au loin, qui se tiennent plusieurs fois l'an. La maison de Savoie, remplaçant la maison des comtes de Genève, entre en conflit avec l'évêque et le pouvoir communal, qui s'organise au début du XIII^e siècle; elle cherche à faire de Genève sa capitale, mais ne parvient jamais à supprimer complètement les droits du prince évêque, seul seigneur temporel et spirituel de la ville.

* * *

Deuxième enceinte des évêques. — A partir de 1364, la première enceinte de murs est complétée et remaniée; elle porte le nom de Marcossey, évêque qui codifia les libertés et franchises communales. Cette enceinte suit le même tracé que la précédente, mais on y ajoute tout le quartier des Rues Basses, conquis sur l'eau, compris entre Longemalle et le pont du Rhône. L'extension de cette partie de la ville est due aux halles établies au Molard en 1309. Dans cette partie, les nouveaux murs suivent l'alignement de la rue du Rhône. Cette grande entreprise de fortification comprend environ 22 tours et 9 portes. La tour la plus importante est la « tour maîtresse » à Rive, démolie seulement en 1864. Les portes sont les suivantes: portes de Rive, au

bout de la rue de la Rivière (rue de Rive), des Chaudronniers ou de St-Antoine, de St-Christophe ou des Belles-Filles (rue Et.-Dumont), de St-Léger, de la Treille ou tour Baudet, de Palais (Tertasse), de la Corraterie (extrémité des Rues-Basses), du Pont du Rhône. Le port interne du Molard est aussi pourvu d'une porte. Saint-Gervais se construit jusqu'à Coutance, il est seulement entouré de fossés avec deux portes, construites plus tard, à Cornavin et à côté du Temple (Ste-Catherine).

De vastes faubourgs se créent en dehors des remparts, à la Corraterie, autour du couvent des Dominicains (emplacement du Théâtre), à Saint-Léger, le long de la voie menant au pont d'Arve, avec l'église paroissiale de St-Léger (Boulevard du Pont-d'Arve, près de St-François), à St-Victor sur les Tranchées, autour de l'ancien prieuré clunisien (emplacement, église russe), à Rive, avec le faubourg du Temple, autour de l'église des Templiers et du Pré-l'évêque. Au sud de St-Gervais, au bord du Rhône, s'élève le prieuré de St-Jean dépendant d'Ainay à Lyon. Un seul couvent est dans les murs, celui des Cordeliers ou Franciscains, à Rive.

Cet état des lieux subsiste jusqu'au XVI^e siècle. Tours et remparts sont partiellement reconstruits au XV^e siècle, entr'autres la tour Baudet. Les églises paroissiales sont celles de Ste-Croix dans la cathédrale de St-Pierre, de N.-D. la Neuve (Auditoire), de St-Germain, de la Madeleine, de St-Léger, de St-Victor et de St-Gervais. Pour lutter contre les prétentions de la maison de Savoie, la bourgeoisie de Genève, appauvrie par les impôts levés à la suite des guerres de Bourgogne, cherche l'appui des Suisses. Elle conclut des traités de combourgeoisie avec Fribourg et Berne (1526); Philibert Berthelier, décapité en 1519, et Besançon Hugues, sont les principaux artisans de ce mouvement d'émancipation. Pour préserver la ville contre les incursions perpétuelles de ses ennemis, Genève rase ses riches faubourgs dès 1531. Elle adopte les idées réformées en 1536, en s'appuyant sur Berne, qui occupe tout le pays, et elle devient une république indépendante, alliée des Suisses. L'évêque se retire avec son chapitre cathédral à Annecy.

* * *

Enceinte de la Réforme. — Pendant toute cette période, où Genève devient le centre de la Réforme, avec Calvin comme chef spirituel de l'église-état, des travaux de fortifications considérables sont exécutés pour protéger la ville contre les attaques incessantes de la Savoie. Des ingénieurs français, appelés par la Seigneurie, introduisent le système des boulevards, mieux adaptés pour résister au tir de l'artillerie que les anciennes tours. Les principaux boulevards sur la rive gauche sont ceux de Hesse (reconstruit en 1607), de St-Antoine (1527, agrandi en 1560), du Pin (1546), de St-Léger (1544), de Mirond (1543), de l'Oie (1542) avec la tour bastionnée de la Corraterie (1540). Sur la rive droite, St-Gervais, définitivement relié à la ville, est défendu par les boulevards suivants: des Moulins sur le Rhône (1538), du Temple

(1538), de Cornavin (1546), avec les tours du Renardier et du Cendrier, du côté de Chantepoulet. Sur le lac, on édifie le boulevard de l'Île-des-Barques (maintenant Île Rousseau, 1585). Seuls existent encore celui de l'Île Rousseau, de Mirond et une partie de celui de St-Léger. Les portes sont réduites au nombre de trois: Rive, Neuve (Plainpalais) et Cornavin. Après les guerres de 1589, où Genève est soutenue par le roi de France, la dernière entreprise du duc de Savoie contre la ville est celle de l'Escalade, du 12 décembre 1602, qui échoue lamentablement.

* * *

Enceinte du XVII^e siècle. — Pour éviter des surprises, la République construit de nouveaux ouvrages, principalement du côté des Tranchées, qui est le plus exposé. Ce sont les ouvrages à cornes de 1611, puis les ouvrages à couronne de 1660, constitués principalement par des fossés et levées de terre. Les fortifications du XVI^e siècle devenant insuffisantes, les Genevois, grâce à l'argent reçu de Hollande et des états protestants, construisent une nouvelle série de bastions polygonaux, suivant un plan régulier, tout autour de la ville. Ce sont du côté de Plainpalais les bastions de Hollande, sur le Rhône (1663), Souverain (1664), Yvoi (1660, du nom de l'ingénieur) et Bourgeois (1668), auxquels viennent s'ajouter sur le front des Tranchées et du lac ceux de Hesse (à Rive, 1717), de St-Antoine (1720), du Pin (1721). Ces bastions, dits «royaux», ont été maintenus dans le dernier système des fortifications, dont ils formèrent la base. A St-Gervais, on reconstruit le bastion de St-Jean (1643), de Cornavin (1645), du Cendrier (1627) et de Chantepoulet sur le lac (1687).

L'agglomération reste stationnaire comme superficie, mais la population, par le fait des refuges religieux, surtout après la Révocation de l'Edit de Nantes (1685), s'accroît progressivement. Tous les espaces libres sont construits et les maisons sont surélevées de plusieurs étages. De petits faubourgs naissent au Pré-l'Evêque et à Plainpalais. Au point de vue politique, la république s'appuie toujours plus sur la France, le pouvoir devient plus aristocratique, seules quelques familles ont accès aux charges publiques et aux conseils.

* * *

Enceinte du XVIII^e siècle. — Tous les ouvrages de fortifications précédents ne semblent pas suffisants aux yeux des Genevois. A partir de 1717, la République conçut le vaste projet de construire un système complet d'ouvrages réguliers, suivant les principes de l'ingénieur Vauban. On adopte le plan des ingénieurs hollandais de la Ramière et des Rocques, qui consiste à élever des contregardes devant les bastions existants et, entre les bastions, des demi-lunes ou polygones pourvus aussi de

contregardes ; extérieurement un chemin couvert avec glacis complète ce dispositif compliqué. Le petit relief exécuté par Matthey en 1815 et le grand relief Magnin suffisent pour faire comprendre ces fortifications. De 1718 à 1728, on construit tout le front de Champel et à partir de 1727 le front de Plainpalais, malgré l'opposition motivée de Micheli-du-Crest. Ce même système est ensuite appliqué au front de St-Gervais. Ces ouvrages, pourvus de galeries de mines et de casemates, coûtent des sommes considérables. Sur le lac, on établit le premier port au bois et des « estacades » avec chaînes, munies d'une porte.

Bien que pendant tout ce siècle la ville soit agitée par des révolutions et des luttes entre citoyens, la République peut se maintenir jusqu'en 1796. Les idées de J.-J. Rousseau exercent une grande influence sur les partisans politiques de sa ville natale ; aux portes de Genève, aux Délices, puis à Fernex, Voltaire attire aussi l'attention de l'Europe. Au point de vue économique, grâce au développement de l'horlogerie (la fabrique), des indiennes et de la banque, Genève connaît une époque de prospérité ; il en est de même au point de vue scientifique, car elle donne de nombreux savants. La France, qui a su, avec son résident, prendre une influence prépondérante, profite des luttes intestines pour faire occuper Genève par ses troupes en 1796 et déclarer l'annexion de la petite république à la France. Sous le régime napoléonien elle est le chef-lieu du Département du Léman et ne recouvre sa liberté que le 31 décembre 1813, au moment de l'arrivée des troupes autrichiennes, commandées par le comte de Bubna. La République restaurée, unie à la Suisse depuis 1815, devient un canton agrandi, grâce aux démarches de Pictet-de-Rochemont au Congrès de Vienne.

A partir de ce moment, la ville prend une réelle extension ; l'ingénieur Dufour, le futur général, construit des quais, des ponts et un port ; il simplifie les fortifications trop étendues. Sous le régime de James Fazy, qui en 1847 fait modifier la constitution, on décide de démolir les fortifications et de faire de Genève une ville ouverte. Depuis lors, les anciens terrains militaires ont été transformés en quartiers, bâtis selon un plan régulier, et l'agglomération n'a cessé de s'étendre sur toute sa périphérie. Berceau de l'œuvre de la Croix-Rouge, fondée en 1863, Genève, centre d'études universitaires, devient aussi un centre de collaboration internationale, elle est désignée en 1920 comme siège de la Société des Nations.

* * *

Reliefs de la ville. — L'exposé historique précédent permet de comprendre l'extension de Genève jusqu'au moment de la démolition de ses fortifications, en 1850. Au centre de la salle du Vieux-Genève deux reliefs, celui de Matthey, architecte, en 1815, et celui d'Auguste Magnin, représentant Genève en 1850, donnent une image très utile de l'aspect de la ville à ces deux dates. En les comparant, on voit

qu'il y a peu de différences entre ces deux époques, sauf pour les quais plus développés, les ponts sur le Rhône, (pont des Bergues (1833), les ponts suspendus sur les fortifications et le port de Commerce (1835). De nouvelles maisons et hôtels sont élevés en bordure des quais.

Auguste Magnin (1841-1903) a consacré de nombreuses années, à partir de 1878, à construire son relief, qui est une œuvre remarquable de patience et d'exactitude. Toutes les maisons et les édifices publics sont reproduits en métal, suivant des relevés faits sur place. Le plan est à l'échelle de quatre millimètres par mètre, la hauteur des constructions à cinq millimètres et celle du terrain à dix millimètres. Ce relief restera un document indispensable pour l'étude de la Genève ancienne, car il ne subsiste plus aucune trace des fortifications élevées au XVIII^e siècle. D'autre part, bien des édifices de cette époque ont disparu, comme l'ancienne Comédie, avec tout l'ensemble architectural de la Place Neuve, dont les Genevois étaient fiers, les Greniers à blé de Rive et de Chantepoulet, enfin les portes, vrais monuments, à Rive, Cornavin et Neuve.

(A suivre)

